

SECTION SPORTIVE APPN



(Activités physiques de pleine nature)

VTT – ESCALADE - COURSE D'ORIENTATION

L'objectif de la section sportive est d'offrir aux jeunes collégiens volontaires la possibilité d'approfondir leur pratique physique dans le cadre scolaire. Ce complément de pratique sera l'occasion de progresser et d'être valorisé dans leur sport de prédilection tout en contribuant à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Quand : plage banalisée de 4h le vendredi après-midi. Deux groupes d'une trentaine d'élèves pratiquent l'activité un vendredi après-midi sur deux.

Compétences visées : développement des capacités physiques et techniques, gestion du matériel avant, pendant et après chaque sortie, déplacement autonome et sécurisé. Une appréciation apparaîtra sur le bulletin scolaire.

Une association sportive complémentaire de la section sportive : en intégrant la section sportive, **l'élève s'engage à adhérer à l'association sportive du collège et à représenter le collège sur les manifestations départementales.**



Résultats sportifs :

- RAID départemental : 4ème en 2017-2018, second en 2015-2016
- Championnat VTT 2017 : 3ème benjamins et second en 2014

Championnat course d'orientation
Championnat escalade district départemental
Championnat APPN district départemental

Motivation	Qualité sportive	Engagement à travers le sport	Championnat	Engagement à travers le travail scolaire
Résultats scolaires	Organisation et autonomie	Sens des autres et respect	Goût de l'effort	Internat possible

ENCADREMENT

Professeurs d'EPS : M. ERRAÇARRET Mathieu et M. NART Henri

Hébergement : internat possible

Aspect médical :

⇒ **Certificat médical délivré par un médecin du sport** à remettre pour la validation définitive de la candidature avec le dossier d'inscription du collège.

⇒ Infirmerie du collège



RECRUTEMENT

Classes d'accueil : filles et garçons de la 6^{ème} à la 3^{ème} série générale de collège.

Conditions d'admission : l'élève doit accepter de s'inscrire aux activités de l'UNSS du collège qui se déroulent le mercredi après-midi

Pour candidater :

- télécharger sur l'ENT (ENT collège Charles Suran puis MENU /informations pratiques)
- ou à demander au secrétariat
- renvoyer le dossier complet par courrier **au plus tard le 8 avril**
- fournir la copie des deux derniers bulletins scolaires
- fournir une lettre de motivation (Si vous optez pour l'internat, indiquez vos motivations dans la même lettre)
- **se présenter obligatoirement au test d'entrée le 22 avril après-midi avec un certificat du médecin traitant.***

Partie scolaire du dossier : ⇒ résultats scolaires et comportement satisfaisants

Admission :
⇒ prononcée par les professeurs d'EPS
⇒ Résultats communiqués par mail à la famille le 25 mai

Le maintien dans la section sportive est réexaminé chaque fin d'année scolaire.



ACTIVITES

Séances régulières : entraînement le vendredi après-midi une semaine sur deux selon un regroupement par niveaux de classes. VTT trial cross descente. Escalade. Course d'orientation. Selon la saison et l'enneigement, ski de fond, raquettes, ski alpin

UNSS : participation aux courses d'UNSS le mercredi après-midi

Evénements :
⇒ à la journée sortie de ski, sortie forêt
⇒ voyage à l'étranger tous les deux ans

Sites :
⇒ mur d'escalade, site de Cierp Gaud
⇒ forêt de Cardeilhac
⇒ lac de la Gimone

